

NEWS RELEASE

14 juin 2025

Avions vendus, loués et commandés : les enquêteurs de Kroll démarrent leurs travaux à Maurice

Une équipe de la firme Kroll est actuellement à Maurice dans le cadre de la vérification juridique (Forensic Investigation) réclamée par le conseil d'administration d'Air Mauritius pour faire la lumière sur les circonstances dans lesquelles des avions ont été vendus, d'autres loués et d'autres encore commandés auprès du fabricant Airbus.

Ces modifications à la flotte d'Air Mauritius se sont produites durant la période de l'administration volontaire, soit entre avril 2020 et septembre 2021. Elles continuent d'impacter les opérations de la compagnie et les coûts qui y sont associés.

La commande de trois avions A350-900 supplémentaires a été passée au fabricant Airbus en juin 2023.

Air Mauritius a engagé la firme Kroll pour s'assurer de la conformité des divers appels d'offres avec toutes les dispositions des lois anti-corruption et de blanchiment d'argent.

airmauriti.us.com